



Comité de motos Historiques & Classiques

Championnat de France de courses de côtes de motos historiques 2019.

Coordonnées des clubs organisateurs pour 2019.

31 mars 2019 à Le Muy (83) : Team Raphatoc

Délégué FFM :

Contact : Président Jean Christophe Knaupp 88 Av. des pervenches 83700 St Raphaël
Tél : 06 03 21 65 37. Email : teamraphatoc@live.fr

4 et 5 mai 2019 à Francens (74) : Mc Arbusigny

Délégué FFM :

Contact : Président François Morel 200 route des Champs Bernou 74470 VAILLY
Tél : 06 17 66 57 42. Email : mcarbu.gaz@gmx.fr

9 et 10 juin 2019 à Chanaz : Moto Club Chanaz.

Délégué FFM :

Contact : Madame Mille Corinne Le Poisat 73310 Chanaz
Email : corinnemille@orange.fr tél : 06 64 24 23 78.

6 et 7 juillet 2019 à PANNISSIERE (42) : AMR Pannissièreoise.

Délégué FFM :

Président : Dominique Dutel rue Pierre Guillot 42360 Panissières
email : amrpannissieres@orange.fr Tél : 04 77 28 86 61 - portable : 06 83 82 42 71

13 et 14 juillet 2019 au GASCHNEY (68) : NMC Munster.

Délégué FFM :

Président : Monsieur Jean-Marc SCHICKEL 6 grand rue 68380 BREITENBACH
Tél : 03 89 30 04 36 Portable : 06.11.60.22.68.
Email : jmschickel@gmail.com

17 et 18 août 2019 à MARLHES (42) : MC Les Picarloux.

Délégué FFM :

Président : François Bos - Les Mats – 43140 St Dizier en Velay
Email : francois.bos@sfr.fr Tél : 04.71.66.29.24 portable : 06.69.91.95.23.

Catégories-Classes

Classe 1 : Solo régularité de l'origine au 31/12/1995. Toute cylindrée en régularité.

Classe 2 : Régularité Side-car jusqu'au 31/12/1995

Classe 3 : Vitesse Solo Classique <500cc jusqu'à fin 1979

Classe 4 : Vitesse Solo Classique >500cc jusqu'à fin 1979

Classe 5 : Vitesse Solo Évolution <500cc 1980-1995

Classe 6 : Vitesse Solo Évolution >500cc 1980-1995

Classe 7 : Vitesse Side-car, sortie avant, motorisation jusqu'au 31/12/1995.

Les classements :

Le classement par épreuve des catégories solo et side-car sera établie en tenant compte de la plus petite différence de temps réalisée entre les deux manches. **(Régularité)**.

Pour les catégories solos vitesse le classement par épreuve se fera sur chaque manche.

En cas d'ex-æquo parfait sur une épreuve (après épuisement du mode de départage habituel tenant compte des temps en millième de seconde, en régularité ou en sole selon les catégories, c'est le pilote ayant couru avec la machine la plus ancienne qui sera déclaré vainqueur, en cas de nouvelle égalité, c'est le pilote le plus âgé qui gagne.

Le podium sera fait sur les meilleurs temps des 2 manches.

IMPORTANT

Le classement final se fera sur la totalité des manches moins une (le moins bon résultat) disputées durant la saison. Ce moins bon résultat peut être enlevé sur une course où le pilote est effectivement engagé et présent même si non classé.

En cas d'annulation d'au moins 2 épreuves en cours de saison, le comité des Motos classiques et historiques se réserve la possibilité d'annuler la clause « N-1 »

Tous les pilotes participants seront classés au championnat de France, en 2019 les pilotes avec une licence 1 épreuve sont également classés.

RENSEIGNEMENTS :

Jean-Marc Schickel – 6 Grand'rue 68380 Breitenbach

Tél Portable : 06 11 60 22 68

Email : jmschickel@gmail.com

Site web : <http://nmcmunster.net> ou

<http://ch-montagne-motos-anciennes.jimdo.com>

Responsable motos anciennes

M. Patrick Thollas : 06.26.92.20.26.

Breitenbach le 20 novembre 2018

Jean-Marc Schickel